

choses. En ce qui concerne les Juifs, comment ne pas souhaiter avec ferveur que l'histoire ne répète pas le drame d'un autre exil, là-bas?

Ces réflexions, qui négligent forcément tant de choses, seraient par trop incomplètes si elles n'évoquaient pas la haine dont les Juifs sont victimes depuis deux mille ans. D'autres minorités ont connu des temps durs, mais combien ont connu la persécution sanglante qui a tant de fois visité les Juifs, et qui culmina en une infernale tentative de génocide sous les nazis? Quand elle n'était pas sanglante, la persécution se faisait brimades, brutalités, duretés, calomnies, insultes; elle entretenait la peur, elle gonflait l'angoisse, elle enfermait la vie, elle empêchait le bonheur. C'est trop souvent dans cette affreuse atmosphère d'hostilité que la plupart des minorités juives ont non seulement subsisté, mais ont élaboré pour le monde leur insigne contribution.

L'antisémitisme aura fait aux Juifs tous les reproches imaginables. S'il faut leur reprocher quelque chose, qu'on laisse la parole aux Prophètes, qui ont tout dit en disant la vérité, et en la disant avec amour. C'est pourquoi aucun homme ne peut recuser pour son propre compte les condamnations que les Prophètes dououreux, déchirés, portaient contre leur peuple. La justice en l'occurrence consiste en ceci que, comparaisant devant eux, nous sommes les uns et les autres frappés d'un soufflet de Dieu.

Les préjugés sont communs et les uns disparaissent et d'autres les remplacent, comme s'il s'agissait de modes malades de l'esprit. Mais la persistance historique du préjugé antisémite a quelque chose de profondément troublant, de mystérieux même. Il semble que, de génération en génération, certains hommes ne peuvent pardonner à la descendance d'Abraham le message qu'elle a apporté concernant la transcendance, la personne et la justice. Marcher devant Dieu, aimer son prochain, agir selon l'équité, y a-t-il en vérité pire dérangement? Enfin, quelle que soit l'explication qu'on en donne, l'antisémitisme est un scandale intolérable pour tout homme digne de son humanité.

BILL CONTRE LA PROPAGANDE HAINEUSE

Les Canadiens réprouvent, sous toutes ses formes, la diffamation raciale et, par conséquent, l'antisémitisme. Ainsi, que le président l'a mentionné, le Gouvernement a saisi le Parlement d'un projet de loi aux termes duquel la propagande haineuse sera considérée comme le crime qu'elle est. Nous avons posé ce geste résolument, mais non sans tristesse, car il s'imposait malheureusement, ici même, dans notre pays. Que cette nouvelle loi soit donc en tout cas une pierre de plus pour la société juste que nous voulons construire. Les Juifs savent qu'il n'est pas facile de bâtir une cité de justice. Et nous savons tous que quiconque embrasse la justice doit consentir à tout risquer pour elle.

Je n'oublie pas que la Province de Québec connaît des temps difficiles que les minorités ne peu-

vent vivre sans une certaine appréhension. Je sais qu'au sein de la communauté juive plusieurs se demandent ce que leur réserve l'avenir au Québec. Qu'il me soit permis de m'adresser à vous comme membre d'une minorité et de vous dire — n'abandonnez pas la partie! Consacrez toutes vos énergies, tous vos talents, à vous affirmer pleinement dans cette société que vous avez contribué à bâtir et exigez sans défaillance le respect de vos droits.

Nous travaillons dans l'espérance que nous ont léguée les Prophètes, espérance de réconciliation, de paix et d'unité. Recevons tous l'extraordinaire bénédiction d'Isaïe comme le principe même de notre communion: "Bénis soient mon peuple d'Egypte, Assur, l'oeuvre de mes mains, et Israël mon héritage."

CAMPAGNE D'INSPECTION DES VOITURES

Combien de voitures sont condamnées au Canada lors des inspections périodiques obligatoires des véhicules automobiles? Quelles sont les principales déficiences décelées à cette occasion?

Le Conseil canadien de la sécurité, qui préconise ces inspections dans toutes les provinces, répond à ces questions dans le cadre de sa campagne printanière de vérification mécanique des véhicules-moteur.

La Nouvelle-Écosse, où l'inspection de toutes les voitures est obligatoire depuis trois ans, rapporte que les principaux dispositifs ayant besoin de réparations étaient les systèmes d'éclairage, d'échappement et de freinage. La province signale aussi que l'inspection obligatoire a eu un effet salutaire sur l'entretien des voitures. Le taux de rejet à la première inspection en 1968 a été de 47 pour cent; il est baissé à 39 pour cent en 1969, pour la même période de janvier à septembre.

Le taux de rejet des véhicules commerciaux qui n'ont commencé à être visés par la loi qu'en 1969 a été de 42 pour cent durant la même période, mais il devrait s'améliorer parallèlement à celui des voitures particulières.

Vancouver, où l'on vérifie les voitures depuis 30 ans, rapporte un taux de rejet de 29.8 pour cent à la première inspection pour les six premiers mois de 1969. Au cours de ces années, ce sont les phares défectueux qui ont eu le plus besoin d'ajustement, suivis des freins, de la direction, des feux d'arrêt et du système d'échappement.

A Victoria, 55.6 pour cent des voitures particulières inspectées entre le 1er juillet 1968 et le 28 février 1969 n'ont pas passé le test avec succès, comparativement à 51.9 pour cent des véhicules commerciaux.

Parmi les véhicules refusés, 68.8 pour cent avaient des phares défectueux, 14.3 pour cent des troubles de direction, 12.3 pour cent des troubles d'échappement et 10.1 pour cent, des freins défectueux.